

Table ronde

LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE

Table-ronde organisée
par la licence professionnelle Droit et gestion de l'habitat social

jeudi
5 MARS
2020
—
14h

Amphithéâtre de l'IADT
51, boulevard François Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand



Table-ronde organisée par Rui-Manuel FERNANDES PEGAS, Mélissandre LOUCHART et Julie MORO, étudiants en Licence professionnelle Droit et gestion de l'Habitat social

Participants

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Puy-de-Dôme (DDCS), représentée par M. MACHETEAU, président de la Commission de Médiation D.A.L.O (Droit Au Logement Opposable)
- Auvergne Habitat Clermont-Ferrand, représenté par M. BOBROWSKI, directeur adjoint au service clientèle et suivi social, représentant de l'inter-bailleur au sein de la Commission de médiation D.A.L.O.
- Association Pour l'Aide au Relogement Temporaire (APART) représentée par M^{me} BAPTISTA, coordinatrice intermédiation locative et représentant des associations œuvrant dans le cadre de l'intermédiation locative au sein de la Commission de médiation.
- Association Nationale d'Entraide Féminine (ANEF Puy-de-Dôme) représentée par M. DUBREUIL, membre bénévole au sein de l'association ANEF et président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Éloy, représentant des associations œuvrant dans le cadre de l'intermédiation locative au sein de la Commission de médiation.

La Licence Professionnelle Droit et gestion de l'habitat social, proposée par l'école droit de l'Université Clermont Auvergne, a pour objectif d'assurer la transmission des outils nécessaires à une insertion réussie des étudiants dans les métiers de l'immobilier social.

La formation aborde tous les aspects des métiers de l'immobilier social, dans le cadre d'une collaboration forte avec les milieux professionnels dans les champs de la gestion, du droit tant public que privé, de la communication, du management et de la gestion des ressources humaines ou encore du vocabulaire lié aux techniques du bâtiment.